Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 022-212200281-20260608-2026_06_05_44-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
Arrondissement de LANNION
Canton de TREGUIER
2026_06_05_44 FEUILLET 2026_44

Commune de CAMLEZ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 05 juin 2026

Date de convocation : 29 mai 2026
15 membres en exercice
11 membres présents
15 votants
0 absent

L'an deux mille vingt-six le cinq juin à dix-neuf heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M THEBAULT Christophe, Maire.

Présents : THEBAULT Christophe, LE NAOUR Nathalie, LE GOFF Rémi, JEAN-LE LAY Annic, LAURENT Yann adjoints, BERTHELÉ Geneviève, RUZIC Olivier, PARMENTIER Alain, DELAUNOY Julie, DORNIOL Benoît, DIVOUX Laurent, GUILLAUME Carine conseillères et conseillers municipaux.
Procuration : LE COZ Céline à RUZIC Olivier et SUCHET Gaëlle à LE NAOUR Nathalie, PONDAVEN Patrick à LAURENT Yann, DELAUNOY Julie à DORNIOL Benoît.
Absent :
Secrétaire de séance : LAURENT Yann.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE n°1 – AU BUDGET COMMUNAL 2026

M. le Maire informe l'assemblée qu'une subvention DETR pour la troisième tranche des travaux de la salle polyvalente vient d'être accordée par la Préfecture des Côtes d'Armor pour un montant de 50.600 euros.

Cette subvention n'étant pas inscrite dans le budget primitif 2026, M. le Maire propose de prendre une décision modificative afin de provisionner les crédits nécessaires en recettes et dépenses d'investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à L'UNANIMITÉ

- **DECIDE** d'effectuer les régularisations budgétaires comme suit :

Section Investissement

Chapitre 13 : Subventions d'investissement
Article 1321 Subventions d'investissement – Etat + 50.600,00 €uros

Chapitre 23 : Immobilisations en cours
Article 2313 Immobilisations en cours - constructions + 50.600,00 €uros

MAIRIE DE CAMLEZ Côtes d'Armor

Pour extrait conforme,
Le Maire, Christophe THEBAULT